



Alias[®] 240 SC

Imidaclopride

Insecticide – Traitement des semences et du sol



Traitement des semences et du sol avec une efficacité de longue durée, dès le début de la saison, contre les insectes ravageurs coriaces des céréales à paille, du soya et de nombreuses cultures de spécialité

Matière active : Imidaclopride

Famille chimique : Groupe 4

Mode d'action : En tant qu'insecticide de la classe des néonicotinoïdes, il supprime les insectes ravageurs à la fois par contact et par ingestion.

Cultures homologuées¹ :

- Avoine
- Blé (dur, printemps, hiver)
- Orge
- Pomme de terre
- Soya
- Plus de nombreuses autres cultures; consulter l'étiquette pour connaître les détails

¹ Consulter l'étiquette pour connaître l'homologation selon les cultures, pour chaque province

Principaux insectes supprimés :

- Altise de la pomme de terre
- Cicadelles
- Doryphore de la pomme de terre
- Puceron du soya
- Autres pucerons
- Ver fil-de-fer
- Plus de nombreux autres insectes; consulter l'étiquette pour connaître les détails

Moment d'application et stade de la culture :

Cultures	Insectes ravageurs	Doses d'application	Renseignements sur l'application
Blé (dur, printemps, hiver), orge, avoine	Ver fil-de-fer	42 à 63 mL par 100 kg de semences	Champs légèrement infestés. Appliquer sur la semence avant le semis
		84 à 125 mL par 100 kg de semences	Champs avec historique d'infestation modérée ou grave. Appliquer sur la semence avant le semis
Pomme de terre	Altise de la pomme de terre Cicadelle de la pomme de terre Doryphore de la pomme de terre	Application au sol : 7,5 à 12 mL par 100 m de rang ou 850 mL à 1,3 L par hectare (pour un espacement de 90 cm entre les rangs)	La dose la plus élevée est recommandée lorsqu'une suppression prolongée est requise
	Pucerons (y compris les pucerons suivants : vert du pêcher, du nerprun, de la digitale et de la pomme de terre)	Traitement des plantons : 26 à 39 mL par 100 kg de plantons	Sur les plantons, pulvériser le produit sous forme diluée et au moyen d'un système de pulvérisation fermé muni d'écrans
Soya	Mouche des semis Puceron du soya Puceron du haricot Ver fil de fer	260 à 520 mL par 100 kg de semences	Appliquer sur la semence et utiliser la dose la plus élevée quand on prévoit des populations d'insectes importantes

Consulter l'étiquette pour en savoir plus sur les traitements de semences, du sol et dans le sillon.



Alias® 240 SC

Imidaclopride



Insecticide – Traitement des semences et du sol

Doses d'application et formats :

Traitement des semences :

- 27 à 525 mL/100 kg de semences, soit de 143 à 7,3 kg de semences par bidon de 3,785 L

Application sur le sol :

- 850 mL à 1,3 L/ha, soit de 4,5 à 2,8 ha par bidon de 3,785 L
- 4 bidons de 3,785 L par caisse

Volume d'eau : Ne pas dépasser une dilution de 3 parties d'eau pour une partie d'insecticide Alias dans le traitement des plantons de pomme de terre

Résistance à l'entraînement par la pluie : Sans objet

Mélanges en cuve homologués et soutenus :

- Raxil® T et Raxil® MD pour le blé, l'orge, et l'avoine
- Apron Maxx® RTA et Apron Maxx® RFC dans le soya
- On peut appliquer Alias à la suite d'autres produits de traitement des semences de marque reconnue homologués pour les céréales à paille et le soya, ou en mélange avec ces produits

Directives de mélange :

Traitement des semences et des plantons :

- Quand on utilise l'insecticide Alias en combinaison avec d'autres produits de traitement des semences tels que Rancona® Apex, Rancona® Pinnacle ou Vitaflo® 280, effectuer le mélange juste avant l'application
- Sur les plantons, pulvériser le produit sous forme diluée et au moyen d'un système de pulvérisation fermé muni d'écrans
- Agiter ou mélanger la solution de pulvérisation au besoin

Application au sol :

- Appliquer dans le sillon en bandes étroites

Rotation des cultures :

Intervalles acceptables avant le ressemis ou le semis des cultures suivantes :

- Céréales (blé, orge, avoine) : un minimum de 30 jours
- Pois et haricot : 9 mois
- Toute autre culture destinée à l'alimentation humaine ou animale : 12 mois

Délai avant récolte :

- Amélanche (fruit de l'amélanche) : 14 jours
- Aubergine : 70 jours
- Bleuet en corymbe (bleuet géant) : 14 jours
- Chou de Bruxelles : 21 jours
- Choux (cultures du groupe 5) : 21 jours
- Cucurbitacées (cultures du groupe 9) : 21 jours
- Fraise : 30 jours
- Ginseng : 3 ans entre l'application et la récolte
- Laitue de pleine terre : 21 jours
- Mûre et framboise (sous-groupe de cultures 13A) : 14 jours
- Patate douce : 125 jours

Restriction de pâturage : Ne pas laisser le bétail paître dans les zones traitées ni couper l'herbe provenant de ces zones dans les 4 semaines suivant le semis

Conservation :

- Entreposer le produit non utilisé dans un lieu frais et sec
- Il n'est pas recommandé de conserver à long terme les produits mélangés avec Alias ou les semences inutilisées traitées avec Alias

Conseils pratiques :

- Pour une suppression optimale des insectes, s'assurer de bien enrober les semences
- Pour des résultats optimaux, pulvériser directement sur les plantons ou sur les pommes de terre de semence dans le sillon



Croître. Simplement. Ensemble.

ADAMA

Toujours lire l'étiquette et s'y conformer.
Sans frais : 1.855.264.6262
SITE WEB : adama.com/Canada

® Alias est une marque déposée d'ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
Toutes les autres marques de commerce sont la propriété de leurs titulaires respectifs. 1181-1/0415